

ÉPARGNE : QUELS ENJEUX POUR LES FEMMES ?

Une étude Cercle de l'Épargne – Malakoff Humanis

de Sarah Le Gouez, Secrétaire générale du Cercle de l'Épargne

Les femmes épargnent-elles différemment que les hommes ? Est-ce la contrainte liée aux revenus, le rapport aux risques ou leur rôle dans la société qui expliquent les différences ? La capacité d'épargne est un révélateur social et sociologique de première importance. Elle est un marqueur d'autonomie financière et d'égalité, l'épargne jouant un rôle de miroir.

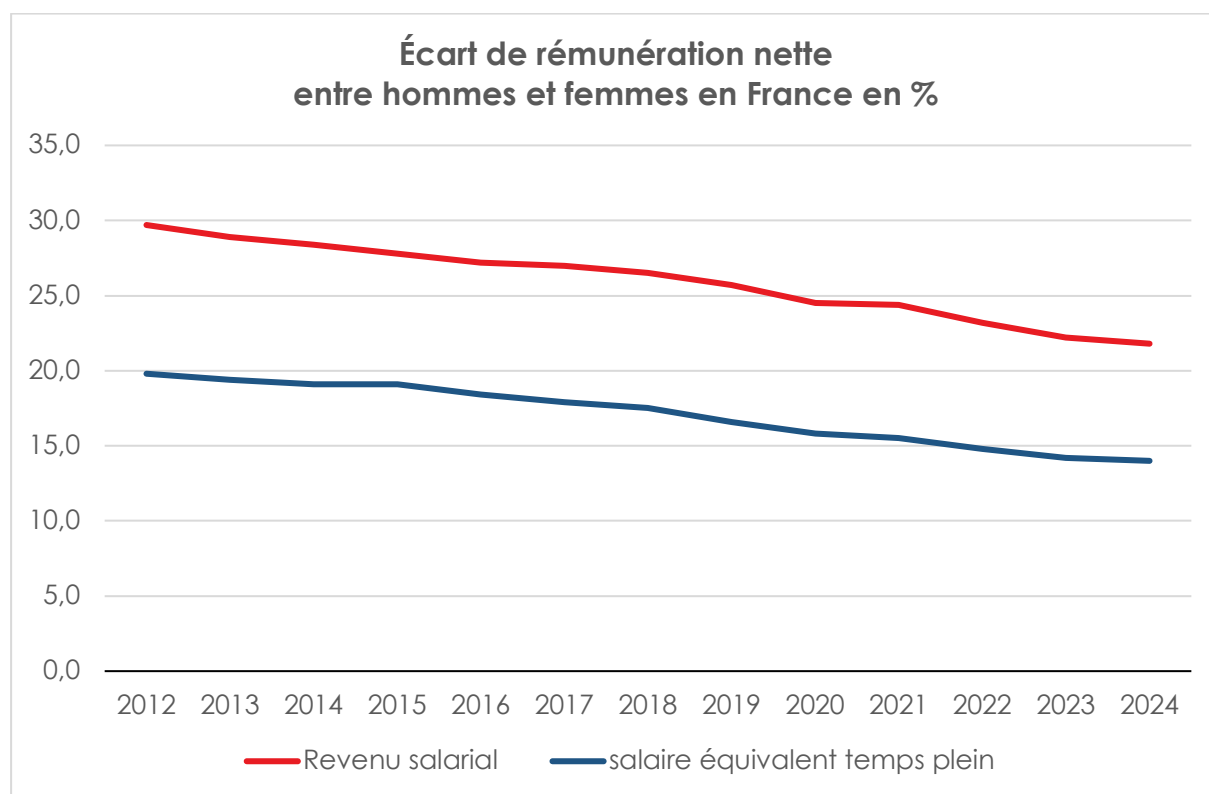
Selon une étude du Cercle de l'Épargne de 2023, un peu moins des deux tiers des femmes déclarent épargner chaque année (63 %) contre près des trois quarts des hommes (74 %).

ÉPARGNE : LA CONTRAINTE DU REVENU POUR LES FEMMES

L'épargne, c'est la renonciation à la consommation. Plus encore, c'est surtout ce qu'il reste quand toutes les dépenses obligatoires ont été financées. Or, les femmes disposent encore aujourd'hui de revenus inférieurs aux hommes. Selon une étude de l'INSEE, publiée fin février 2026, dans le secteur privé en France, les femmes perçoivent, en moyenne un revenu salarial inférieur de 21,8 % à celui des hommes en 2024. Cette différence tient pour partie au volume de travail réalisé sur l'année. Les femmes sont moins fréquemment en emploi sur l'ensemble de l'année et travaillent plus souvent à temps partiel que les hommes. Néanmoins, à durée de travail comparable, un écart subsiste. En équivalent temps plein, leur rémunération moyenne demeure inférieure de 14,0 % à celle des hommes. Cet écart est avant tout la conséquence de la structure des emplois occupés.

Depuis le milieu des années 1990, ces disparités se sont néanmoins nettement atténuées. L'écart de revenu salarial a reculé d'environ un tiers, sous l'effet conjugué d'une réduction des différences de quotité travaillée et d'un resserrement des écarts de salaire en équivalent temps plein. En 2024, la baisse atteint 0,4 point. Elle apparaît plus modérée que sur la période 2019-2023, marquée par un recul moyen de 0,9 point par an, mais s'inscrit dans la tendance observée sur les trois dernières décennies.

Les inégalités de rémunération reflètent également la segmentation persistante du marché du travail. Les femmes et les hommes ne se répartissent ni dans les mêmes métiers ni dans les mêmes secteurs d'activité, et l'accès aux fonctions les mieux rémunérées demeure plus limité pour les femmes. Ainsi, si elles occupent 42 % des emplois salariés du privé en équivalent temps plein, elles ne représentent que 24 % des 1 % des postes les mieux payés. En revanche, à fonction identique et au sein d'un même établissement, l'écart de salaire net en équivalent temps plein se réduit sensiblement pour s'établir à 3,6 %.



Cercle de l'Épargne – données INSEE

Les Françaises épargnent moins et différemment des hommes du fait de la faiblesse de leurs revenus. Par ailleurs, elles sont plus exposées que les hommes aux contraintes de court terme. Même si l'égalité progresse au niveau des tâches et des fonctions au sein des ménages, les revenus des femmes sont encore mis plus souvent à contribution pour financer les dépenses quotidiennes quand ceux des conjoints sont plus souvent consacrés à la constitution du patrimoine. Cette allocation différenciée n'est pas sans conséquence sur la possession du patrimoine et sur les conséquences pour les conjointes en cas de divorce.

UNE ÉPARGNE MARQUÉE PAR LA PRÉCAUTION

En raison de capacités d'épargne plus limitées que celles des hommes, les Françaises privilégient des placements qui offrent sécurité, visibilité et souplesse d'usage. Les femmes se distinguent des hommes en étant moins portées sur le risque. Les actions, les cryptoactifs trouvent moins d'intérêt chez elles que chez les hommes. En revanche, les différences sont moins marquées pour les autres placements.

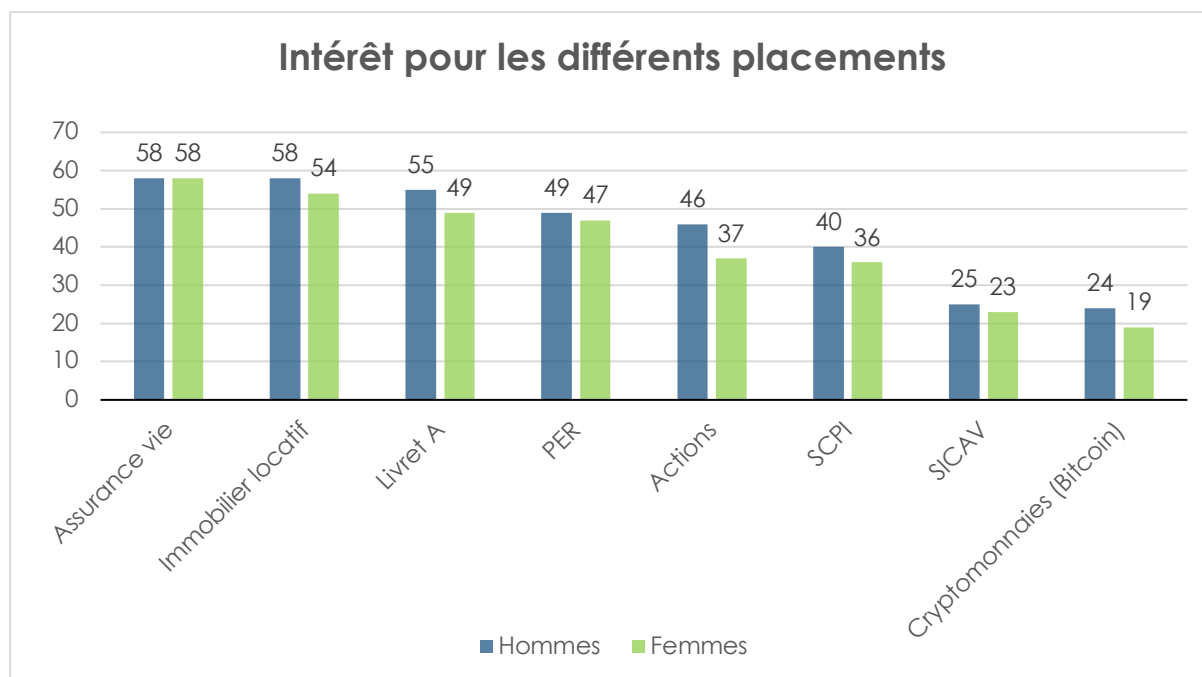
L'ASSURANCE VIE : UN PRODUIT UNISEXE ?

Les femmes, comme les hommes et dans la même proportion, placent l'assurance vie en tête des placements les plus intéressants. Cette enveloppe coche toutes les cases : sécurité avec les fonds euros, rendement, fiscalité atténuée et relative liquidité.

L'immobilier locatif arrive juste derrière chez les femmes (54 % de citations contre 58 % pour les hommes).

LIVRET A : LES FEMMES SANCTIONNENT LA BAISSSE DU RENDEMENT

Le Livret A, troisième du classement affiche un net recul depuis son plus haut atteint en 2023 quand son rendement était de 3 %. Les femmes ont été sensibles à la baisse de ce dernier qui a été divisé par deux depuis février 2025 (1,5 % au lieu de 3 %). 49 % des femmes jugent en 2025 ce produit intéressant contre 59 % en 2024, pour les hommes, les chiffres respectifs sont 55 et 60 %. Ce recul d'intérêt chez les femmes peut s'expliquer par le fait que Livret A constitue, plus souvent que chez les hommes, le seul placement financier.



Cercle de l'Épargne – Enquête 2025 IFOP – CECOP

UNE DÉFIANCE PERSISTANTE ENVERS LES ACTIONS ET LES CRYPTOS

L'enquête 2025 du Cercle de l'Épargne met en évidence que seules 37 % des femmes jugent les actions attractives, contre 46 % des hommes. Leur réticence est encore plus forte vis-à-vis des cryptoactifs : seulement 19 % manifestent un intérêt pour ce placement, contre 24 % chez les hommes.

Ces résultats sont cohérents avec ceux mis en avant par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), à travers son analyse de l'évolution des comportements entre les femmes et les hommes entre 2022 et 2024 publiée en juin 2025. Ces derniers démontrent que la dynamique de démocratisation de l'investissement financier est davantage portée par les hommes. En 2024, si le nombre d'investisseurs actifs atteint 1,7 million, en hausse de plus de 300 000 personnes depuis 2022 (+21,5 %), le nombre d'investisseuses actives demeure stable autour de 430 000, faisant reculer leur part dans l'ensemble des investisseurs de 30 % à 25 %. Malgré un contexte de rajeunissement général des investisseurs, l'âge moyen des femmes est nettement supérieur à celui des hommes (54,6 ans pour les premières contre 43,8 ans pour les seconds). L'AMF met par ailleurs en exergue l'attachement des femmes aux canaux de distribution traditionnels (près de 62,8 % s'appuient sur les banques traditionnelles tandis que les hommes diversifient davantage leurs intermédiaires en se tournant vers les banques en ligne (33,3 %) et les néo-brokers (28,7 %)).

La moindre appétence des femmes aux risques est imputable au niveau de revenus et leur nécessité de mobiliser leur épargne pour faire face à des dépenses courantes. Cela concerne en premier lieu les femmes chefs de famille monoparentale.

LES FEMMES PLUS SÉVÈRES QUE LES HOMMES EN MATIÈRE DE RENDEMENT

Plus fortement investis sur des produits sans risques, les femmes sont plus sévères que les hommes sur le rendement de leur épargne. 55 % des femmes jugent leurs placements peu rentables quand seulement 45 % des hommes pensent de même. Ce jugement s'explique par le fait qu'elles investissent plus fortement que les hommes leur épargne dans des produits de taux et notamment sur les livrets réglementés.

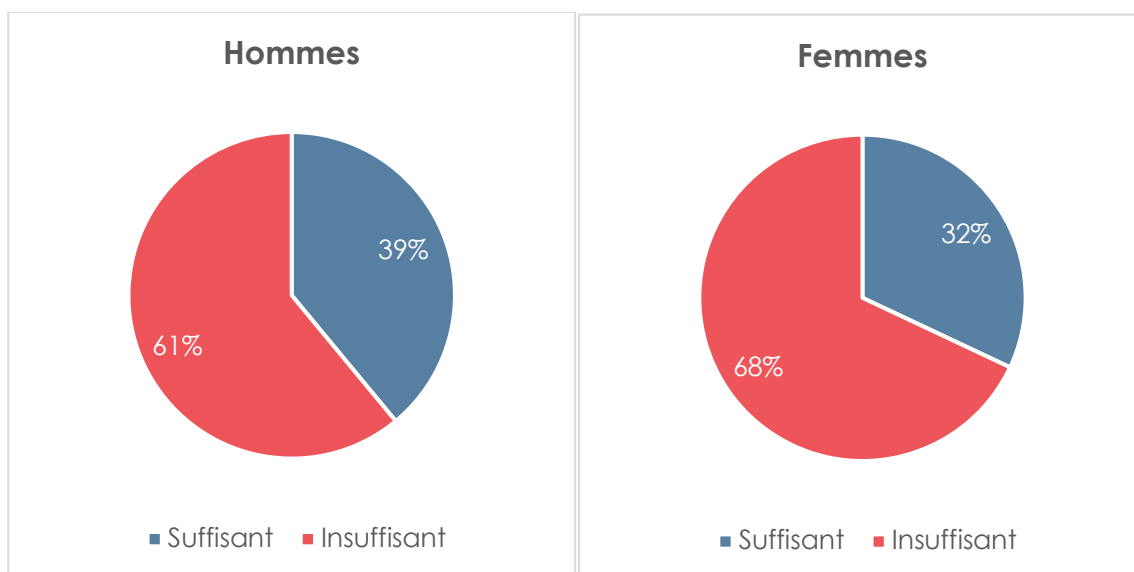
LA RETRAITE, UN SUJET MAJEUR D'ANXIÉTÉ POUR LES FEMMES

La DREES, dans son rapport 2025 *Les retraités et les retraites* rappelle avec force que les écarts constatés tout au long de la vie active s'accroissent à la retraite. Les femmes représentent 53 % des retraités, perçoivent des pensions inférieures de 38 % en moyenne à celle des hommes en droits directs. Si cet écart se réduit après prise en compte des droits dérivés (réversion principalement) et droits familiaux, l'écart de pension demeure important (25 %).

Les retraitées demeurent plus exposées à la précarité, notamment lorsqu'elles vivent seules. Le COR met ainsi en évidence dans ses travaux publiés en février dernier que le taux de pauvreté des nouveaux retraités est plus élevé pour les femmes que pour les hommes, et cette hiérarchie reste stable avant comme après la liquidation de la pension. La forte inquiétude des femmes quant à leur avenir financier à la retraite n'est que la traduction de cet état de fait.

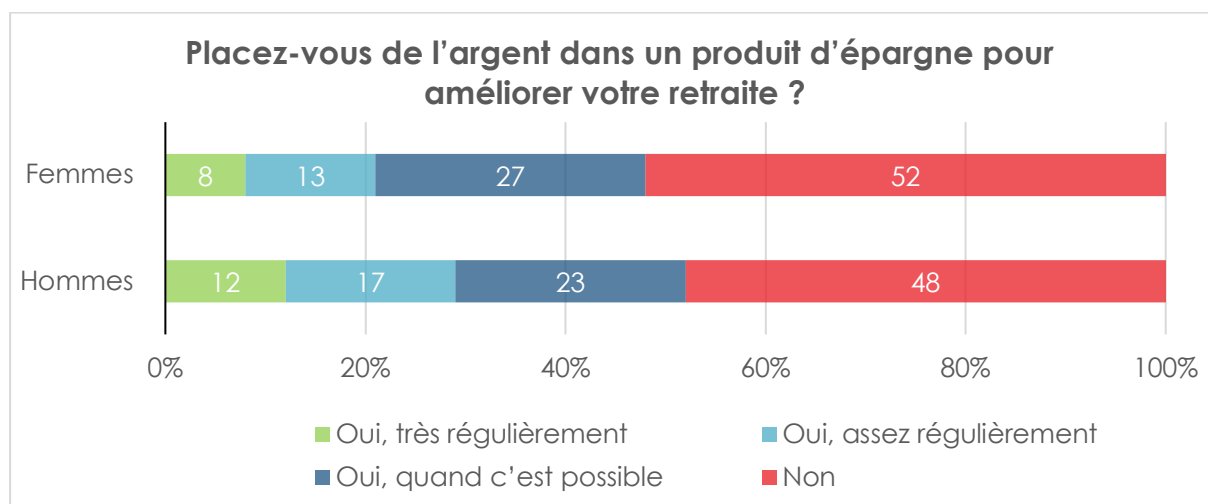
En 2025, 68 % des femmes déclarant selon l'enquête du Cercle de l'Épargne que leur pensions sont/seront insuffisantes pour vivre correctement contre 61 % des hommes. Cette inquiétude est alimentée par le débat sur l'avenir du système de retraite. La question de niveau de vie à la retraite est d'autant plus sensible pour les femmes qu'elles ont une espérance de vie plus longue à la retraite. Elles vivent plus souvent seules à un âge avancé que les hommes.

Niveau des pensions pour vivre correctement



Cercle de l'Épargne – Enquête 2025 IFOP - CECOP

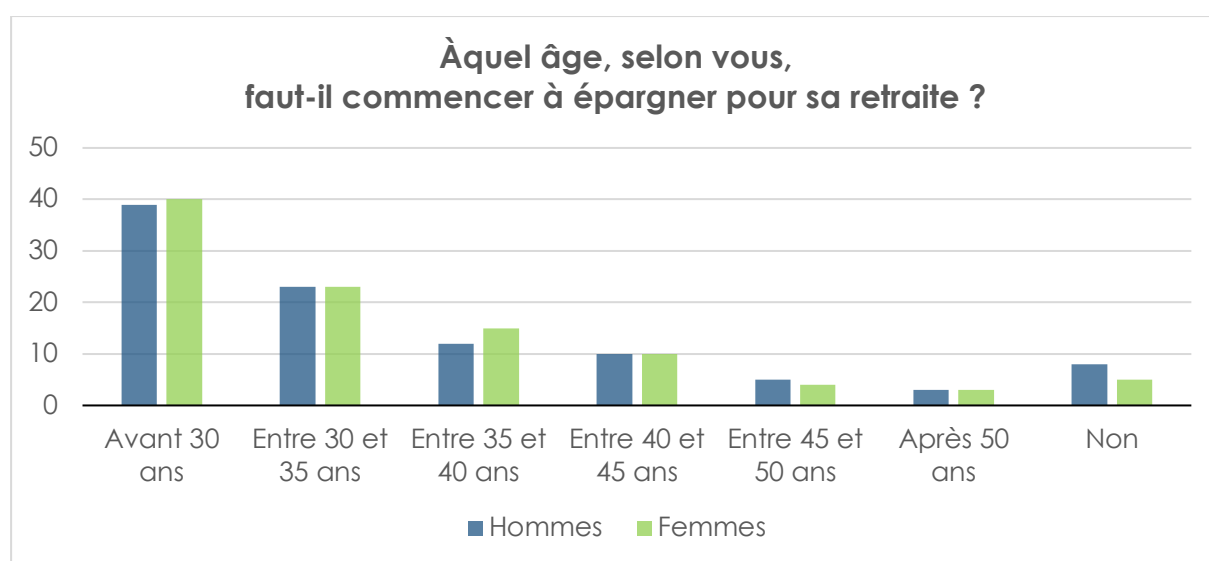
Néanmoins, en raison de revenus plus faibles, la constitution d'une épargne longue en vue de la retraite est moins régulière chez les femmes que chez les hommes. Leur propension à se détourner des produits dédiés à la préparation de la retraite s'en trouve de fait, renforcée. Cette asymétrie d'investissement contribue à creuser l'écart de patrimoine au moment de la retraite, renforçant les constats du COR sur la vulnérabilité économique des femmes retraitées.



Cercle de l'Épargne – Enquête 2025 IFOP – CECOP

ÉPARGNE RETRAITE, LES FEMMES ENCORE INSUFFISAMMENT ÉQUIPÉES

L'analyse croisée des données de la DREES et du Cercle de l'Épargne révèle une conscience aiguë de la nécessité d'épargner tôt pour leur retraite. 4 femmes sur 10 estiment ainsi qu'il convient de commencer à alimenter son bas de laine en vue de la retraite avant 30 ans. Depuis une dizaine d'années, les femmes et les hommes sont de plus en plus nombreux à considérer qu'il faut commencer le plus tôt possible à épargner pour sa retraite. Les femmes se montrent par ailleurs plus convaincues que les hommes de l'utilité de cette préparation, seules 5 % d'entre elles jugeant cette démarche inutile, contre 8 % chez les hommes.



Cercle de l'Épargne – Enquête 2025 IFOP – CECOP

Malgré ces intentions, en 2023, les femmes ne représentaient que 46 % des détenteurs de produits d'épargne retraite individuels (PER, PERP, contrats Madelin), contre 54 % d'hommes. 25 % des hommes seraient couverts par un produit d'épargne contre 20 % des femmes. Ces dernières travaillant souvent à temps partiel dans des structures de plus petite taille ont moins accès aux produits d'épargne retraite collectifs que les hommes. Néanmoins, pour le PER, créé en 2019, par la loi Pacte, les écarts de sexe se réduisent.

* * *

Les enquêtes successives menées par le Cercle de l'Épargne révèlent une conscience aiguë des enjeux : inquiétude plus forte face à la retraite, lucidité sur la faiblesse des rendements des produits garantis, reconnaissance de la nécessité d'épargner tôt. Le paradoxe tient donc moins à un manque d'intérêt qu'à un décalage entre intention et capacité d'action.

Dans un environnement marqué par l'instabilité économique et les incertitudes sur la soutenabilité des systèmes de retraite, l'enjeu n'est pas seulement d'augmenter l'épargne des femmes, mais de sécuriser leur trajectoire patrimoniale sur le long terme. Réduire les écarts suppose d'agir simultanément sur les inégalités de revenus, l'accès aux dispositifs d'épargne retraite, l'accompagnement financier et la pédagogie.

Méthodologie :

Cette étude s'appuie principalement sur les travaux du Cercle de l'Épargne et les résultats des enquêtes 2025 et 2023 de l'Enquête « Les Français, l'Épargne et la Retraite » menées par le Cercle de l'Épargne avec l'appui du Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (CECOP).